



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Paiement des pensions

Question écrite n° 50614

Texte de la question

M. Jean Roatta attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des Français vivant actuellement en France et qui ont travaillé en Algérie après l'indépendance, se trouvant aujourd'hui retraités d'entreprises implantées dans ce pays. Compte tenu du contexte politique actuel, les Français dans cette situation se trouvent à la merci des caisses de retraite qui effectuent les paiements sans régularité. Aussi, il souhaiterait savoir si, dans le cadre des accords bilatéraux entre la France et l'Algérie, des dispositions permettent de solutionner les cas difficiles de nos compatriotes dans cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Roatta Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50614

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1836